

COMMUNIQUÉ

N°: 45

Pour un cadre mondial en environnement – L'IATA réclame une entente à l'Assemblée de l'OACI –

29 septembre 2010 (Montréal) – L'Association du transport aérien international (IATA) a demandé instamment aux gouvernements du monde entier d'en arriver à une entente sur un cadre mondial pour gérer les émissions de l'aviation internationale, à l'occasion de la 37^e Assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

« Le plus grand défi de cette Assemblée est d'en arriver à une entente sur une solution mondiale pour gérer les émissions de l'aviation internationale. L'industrie de l'aviation, y compris les compagnies aériennes, les aéroports, les fournisseurs de services de navigation aérienne, les avionneurs et le secteur de l'aviation générale, a pris des engagements ambitieux pour plafonner et, éventuellement, réduire ses émissions. Pour y arriver, il faut que les gouvernements appuient ces engagements en adoptant un cadre de travail mondial », a déclaré Giovanni Bisignani, directeur général et chef de la direction de l'IATA, s'adressant à un groupe de délégués à l'Assemblée de l'OACI à Montréal.

L'industrie de l'aviation est unie dans la poursuite de trois cibles : (1) une amélioration annuelle moyenne de 1,5 % de l'efficacité énergétique d'ici 2020; (2) le plafonnement des émissions nettes à partir de 2020, soit une croissance neutre en carbone; et (3) la réduction des émissions de moitié d'ici 2050, par rapport au niveau de 2005. « Aucune autre industrie n'a pris de tels engagements à l'échelle mondiale. Même le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon a félicité l'industrie de l'aviation, la décrivant comme un modèle à suivre pour les autres industries », a souligné M. Bisignani.

M. Bisignani a mentionné plusieurs éléments clés qui pourraient favoriser un consensus :

- L'endroit et la manière: la Secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Mme Christiana Figueres, a confirmé que l'OACI constitue le forum approprié pour traiter de la question des émissions de l'aviation internationale et qu'une entente à l'OACI n'affecterait pas la position d'un État, quel qu'il soit, à l'égard d'un problème non relié à l'aviation qui ferait l'objet de discussions à la CCNUCC.
- Nations en développement : même dans le cadre d'une entente mondiale, l'OACI a démontré dans la passé sa capacité de tenir compte des besoins des pays en développement. Par exemple, le cadre de travail mondial de l'OACI pour la réduction du bruit prévoyait des échéances plus éloignées pour les pays en développement.
- Croissance: la solution globale de l'industrie facilitera la croissance et sera avantageuse au plan économique, même en réduisant les émissions. Cela se réalisera au moyen de la stratégie à quatre piliers de l'industrie, qui vise des investissements en technologies, des infrastructures plus efficientes, l'amélioration des méthodes d'exploitation, et des mesures économiques positives coordonnées à l'échelle mondiale.

« Les obstacles les plus importants ont été surmontés. L'industrie est prête à agir. Et la plupart des gouvernements reconnaissent qu'un cadre mondial est nécessaire. Il y aura des obstacles à franchir, mais nous allons dans la bonne direction », soutient M. Bisignani, qui note que les grands groupes régionaux et des États ont fait connaître leur désir d'arriver à une entente.

Le projet d'incorporer l'aviation au mécanisme européen d'échange de droits d'émission en 2012 aide aussi les gouvernements à réaliser l'urgence d'une solution globale. « Si cette Assemblée prend fin sans une telle entente, la prochaine occasion ne se présentera qu'en 2013. Entretemps, l'industrie serait aux prises avec un ensemble disparate de mesures conflictuelles et redondantes. Par exemple, devant l'opposition générale, l'Europe devra essayer d'aller de l'avant avec son projet unilatéral de mécanisme d'échange de droits d'émissions », explique M. Bisignani.

- « Aucun gouvernement ou intervenant de l'industrie ne veut subir les conséquences d'une telle situation. Cela conduirait à la désintégration des normes mondiales qui fondent l'industrie mondiale de l'aviation, à un ensemble hétéroclite de taxes et de mécanismes non coordonnés, à des relations bilatérales tendues et à de sérieux problèmes de souveraineté », selon M. Bisignani.
- « Le gagne-pain de 32 millions de personnes et une activité économique de 3,5 billions \$US dépendent du succès de l'industrie mondiale de l'aviation. En tant que leaders, les personnes qui assistent à cette Assemblée ont une grande responsabilité, celle d'assurer à cette formidable industrie un avenir sécuritaire, sûr, efficient et durable. L'industrie s'est engagée à soutenir les gouvernements dans leurs efforts pour s'entendre sur une solution responsable à l'égard de l'aviation et de l'environnement. Je suis confiant que nous allons y arriver », a conclu M. Bisignani.

L'Assemblée de l'OACI va se pencher sur ces questions fondamentales lors de la réunion de son Comité exécutif qui aura lieu le jeudi 30 septembre, et les conclusions seront présentées le 8 octobre, à la clôture de l'Assemblée.

- IATA -

Contact:

Anthony Concil

Directeur des communications corporatives Téléphone : + 1 514 874 0202, poste 3413

Courriel: corpcomms@iata.org

Notes aux rédacteurs

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 230 compagnies aériennes qui assurent 93 % du transport aérien international régulier.
- Nous avons ouvert un compte Twitter, @iata2press, spécialement à l'intention des médias. Vous pouvez maintenant obtenir les dernières nouvelles de l'industrie à l'adresse http://twitter.com/iata2press.